



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le – 2 OCT. 2023

Le Ministre

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer

à

**Mesdames et Messieurs les préfets de région
(Liste des destinataires *in fine*)**

Référence	NOR : IOMK2326073J
Date de signature	
Emetteur	IOM – ministre de l'Intérieur et des Outre-mer
Objet	Mobilisation des acteurs du recrutement et de la formation dans les territoires en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024
Commande	La présente instruction demande aux Préfets de renforcer leurs actions dans le domaine de la sécurité privée dans la perspective des JOP
Action(s) à réaliser	Liste des actions définies dans l'instruction
Echéance	Effet immédiat
Contact utile	Coordination nationale de la sécurité des JOP et grands événements sportifs internationaux (CNSJ)
Nombre de pages et annexes	4 pages

Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP), qui débiteront le 8 mai 2024 par l'arrivée de la Flamme à Marseille, vont nécessiter de mobiliser de très nombreux partenaires du continuum de sécurité, et notamment les acteurs de la sécurité privée. Ce grand événement sportif international va en effet engendrer une hausse très significative des besoins en professionnels de la sécurité privée l'été prochain. Ce besoin correspond à une vague exceptionnelle circonscrite à une période courte (2 à 3 mois) et s'il est concentré sur l'Île de France (75 % des besoins), il concerne néanmoins beaucoup d'entre vous, soit pour la sécurisation des JOP en eux-mêmes, soit pour la sécurisation des autres événements eu égard à l'engagement important des forces de sécurité intérieure.

Pour atteindre les objectifs de recrutement dans le secteur de la sécurité privée, il nous faut collectivement relever les enjeux de *sourcing*, de formation, de recrutement et de féminisation de la profession, en priorisant nos actions notamment vers les demandeurs d'emploi et les étudiants.

Ce secteur de la sécurité privée, déjà en tension, fait l'objet d'un accompagnement exceptionnel de l'État en vue de dynamiser les formations et recrutements d'ici les JOP.

Dans la déclinaison territoriale de cette politique publique interministérielle, la préfecture de région Île-de-France a développé une collaboration resserrée avec de nombreux partenaires. Les actions des services optimisent la mise en relation entre les nombreux viviers identifiés (demandeurs d'emploi, étudiants, publics de l'insertion, etc.) et les organismes de formation agréés délivrant des formations dédiées (Certificat de Qualification Professionnelle « Agents Privé de Sécurité » de 175h ou « Participer à la Sécurité des Grands Evénements » de 106h).

Certains d'entre vous ont pu décliner des actions similaires mais il faut désormais, sous votre pilotage et votre impulsion, renforcer encore l'ampleur de ces mesures volontaristes.

La DGEFP et la DIJOP co-animent déjà un groupe de travail composé des représentants des DEETS et DRIEETS des 7 régions hôtes des Jeux pour la mise en place de plans d'actions régionaux répondant à des objectifs de recrutement locaux mais également en capacité de proposer des effectifs de renfort en Île-de-France.

Les premiers constats font état d'une mobilisation très variable des services publics de l'emploi et des conseils régionaux ainsi que d'une visibilité encore limitée sur les réelles opportunités d'emploi visant à renforcer les ressources en Ile-de-France. La désignation des entreprises attributaires des deux premières vagues d'appels d'offres « sécurité privée » du COJOP va permettre d'aider les acteurs du secteur à se projeter dans des plans de recrutement et de sous-traitance.

Il convient dès lors d'accélérer la dynamique, de mobiliser tous les acteurs et d'actionner l'ensemble des leviers à votre disposition.

À cet effet, vous pourrez notamment :

- promouvoir la plateforme nationale de pôle emploi qui assure l'orientation et l'accompagnement des candidats aux métiers de la sécurité privée¹ ;
- capitaliser sur le vivier des titulaires de la carte professionnelle n'exerçant pas/plus le métier, en lien avec les délégations territoriales du CNAPS de votre ressort ;
- demander à pôle emploi de contacter tous les demandeurs d'emploi inscrits dans les métiers de la sécurité pour leur présenter les opportunités que représentent les JO ;
- promouvoir l'achat de places de formation par Pôle-Emploi et les conseils régionaux (financements d'actions de formation AFC et AIF) ;
- stimuler l'accès des étudiants au CQP « grands événements » (106h) en lien avec les CROUS, les recteurs d'Académie et les DASEN ;
- orienter les étudiants du secteur de la sécurité privée (BAC Pro et BTS) vers les entreprises attributaires des marchés des JO ;
- favoriser l'orientation des étudiants décrocheurs vers les formations de sécurité privée (job dating, etc.) ;
- recenser et dynamiser le nombre d'organismes de formation sur le territoire agréés par le certificateurs (ADEF) pour délivrer le CQP 106h ;
- avec l'appui des DREETS, promouvoir les métiers de la sécurité privée auprès des publics des missions locales, EPIDE et écoles de la 2^e chance ;
- élargir, avec l'appui des DRAJES, le sourcing vers les licenciés et les fédérations sportives (mailing, etc.) ;
- mobiliser les entreprises de travail temporaire sur des opérations de sourcing interne ou externe ;
- multiplier les contacts avec les professionnels du secteur (représentants locaux ADEF, UFACS, etc.) ;
- engager des actions de communication locales avec les partenaires et acteurs du secteur.

¹ <https://www.pole-emploi.fr/actualites/le-dossier/services-a-la-personne/securete-1.html>

Si des questions relatives au transport et au logement des salariés des entreprises de sécurité privée vous sont posées, vous pourrez utilement les relayer ou vous adresser à M. Careil, responsable des ressources de sécurité au sein de Paris 2024 (JCareil@paris2024.org). Paris 2024 est en effet en mesure de proposer des solutions de transports et de logements aux sociétés lauréates de ces appels d'offre.

* *

*

Sur le modèle du dispositif déployé sur la plaque francilienne, je vous demande ainsi de sensibiliser et de mobiliser vos services, les collectivités et tous les acteurs locaux dans cet objectif.

Ce n'est que par une mobilisation générale que nous pourrons réussir tous ensemble l'accueil de cet événement mondial exceptionnel.

Sincèrement,



Gérald DARMANIN

Je compte sur vous -

Destinataires :

- Monsieur le préfet de la région Ile-de-France
- Monsieur le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches du Rhône
- Monsieur le préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord
- Monsieur le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne
- Monsieur le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde
- Monsieur le préfet de la région Pays de la Loire, préfet de Loire-Atlantique
- Madame la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète du Rhône

- Madame la préfète de la région Grand Est, préfète du bas Rhin
- Monsieur le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte d'Or
- Madame la préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret
- Monsieur le préfet de la région Normandie, préfet de Seine maritime
- Monsieur le préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille et Vilaine

Copies :

- Monsieur le délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques
- Monsieur le coordinateur national pour la sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024
- Monsieur le directeur du conseil national des activités privées de sécurité